

**BUDGET PRIMITIF 2026****BUDGET SAD DU CCAS**  
(sans reprise du résultat 2025)

Les principales évolutions du budget 2026 ont été présentées lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 25 février 2026.

Le budget 2026 présente l'équilibre suivant :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	EUROS		EUROS
<b><u>DÉPENSES</u></b>		<b><u>DÉPENSES</u></b>	
Groupe I : Exploitation courante	38 360,00 €	Chapitre 022 – Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	2 216,40 €
Groupe II : Personnel	891 372,00 €	Chapitre 026 – Autres emplois	1 273,00 €
Groupe III : Structure	21 834,00 €		
	<b>951 566,00 €</b>		<b>3 489,40 €</b>
<b><u>RECETTES</u></b>		<b><u>RECETTES</u></b>	
Groupe I : Produit de la tarification	742 225,00 €	Chapitre 28 – Amortissements des immobilisations	3 489,40 €
Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	15 000,00 €	Chapitre 027 – Augmentation des capitaux propres	0,00 €
Chap. 019 : Produits financiers et non encaissables (dont subvention d'équilibre)	194 341,00 €	Chapitre 49 – Dépréciation des comptes tiers	0,00 €
Chap. 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	Chap 001 : Résultat d'investissement reporté	0,00 €
	<b>951 566,00 €</b>		<b>3 489,40 €</b>